

ABONNEMENT.

Do an. 50 fr.
Six mois 26
Trois mois 8

Poste :

Un an. 55 fr.
Six mois 28
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires;
A PARIS, Chez BONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 35;
A EWIG, Rue Flécher, 1.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclames. 40
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co., Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 26 Janvier 1881.

LA RÉPUBLIQUE Et la Propriété.

Y a-t-il encore en France un droit de propriété? C'est une question que l'on peut se poser en présence des agissements du gouvernement et des prétentions qu'il autorise. Les récents crochotages nous montrent le cas qu'il fait de ce droit; il ne l'attaque pas directement, il affirme même très-haut qu'il ne veut porter aucune atteinte au droit de propriété, mais son respect ne va pas jusqu'aux propriétaires; il ne va pas jusqu'à arrêter les agents sur le seuil du domicile privé, quand aucun mandat judiciaire ne les autorise à entrer par violence pour en chasser les habitants. Comment concilier le respect de la propriété avec ces effractions, ces bris de porte et ces expulsions brutales? Si le citoyen Constant en connaît le secret, pour moi j'avoue mon ignorance.

Le gouvernement a couvert de sa haute protection les manœuvres qui se sont livrées à cette honorable besogne.

Mais où allons-nous par de pareilles pratiques? Maître Jozon va nous le dire. N'oublions pas que le citoyen Jozon, l'un de nos législateurs, s'il vous plaît, parle devant le tribunal des conflits, et qu'il est l'avocat des hommes qui détiennent la République. Comme ses patrons, il se défend de porter atteinte à la propriété; mais y aurait-il atteinte, que cela ne l'arrêterait pas. Voici les paroles qu'on lui prête:

« Pour le moment il ne s'agit point des questions de propriété; aucun droit de ce genre n'est en cause. Cela viendra peut-être. L'Etat peut-être aura des droits à faire valoir sur ces biens de congrégations qui sont devenus vacants; mais aujourd'hui tel n'est point l'objet du débat. »

Le sieur Jozon a pu jeter ce jalon pour l'a-

venir, sans que le compère Cazot, qui présidait le tribunal, ait francé le sourcil, sans que le ministre de la justice, défenseur-né du droit de propriété, ait fait la moindre observation! C'est tout à fait commode. En vertu des décrets qu'il est toujours loisible de prendre, puisqu'on les base sur des lois qui existent ou qui n'existent pas, on chasse un propriétaire de sa maison, et après que la police a fait le vide, on déclare l'immeuble vacant, et la République s'en empare en vertu de l'axiome de droit qui attribue à l'Etat les biens qui n'ont pas de maître. Rien n'est plus facile. Ah! si un Jésuite l'avait inventée, cette théorie!

Voilà où en est le respect officiel du droit de propriété.

Pendant que maître Jozon rappelait la théorie des grands hommes de 92, s'il avait prétexté l'oreille, il aurait pu en entendre développer une autre, qui a été émise ailleurs, et aussi impunément que la sienne, et qui, celle-là, le ferait frissonner s'il est propriétaire. Écoutez, au congrès des ouvriers du Havre, le citoyen Rouzade; cette pécore n'y va pas de main morte: elle regarde la terre comme notre collective propriété.

« Elle est à tout le monde, comme l'air, comme le soleil. Elle a été accaparée par quelques-uns; s'ils n'ont pas fait main basse également sur l'air et le soleil, c'est qu'ils n'ont pas pu mettre le premier en bouteille ni décrocher le second. »

On prétend qu'il y a des droits acquis. Cela n'est pas. Rien n'appartient individuellement à personne.

En 1789, la bourgeoisie s'est emparée des biens du clergé. Qui nous empêche maintenant d'en faire autant à notre tour? Nous pouvons parfaitement décréter la propriété collective des Français, en attendant qu'elle puisse devenir, plus tard, la propriété collective de toute l'humanité.

Comme on travaillera courageusement dans ce temps-là, comme on rivalisera de sueurs et de fatigues, surtout quand les enfants eux-mêmes, à l'instar de la propriété, ne seront plus à personne individuellement,

mais un peu à tout le monde!

Le citoyen Robert vient à la rescousse et s'écrie, aux applaudissements de toute l'assemblée: « Quelle est la source de la propriété? Le vol. Les bourgeois de 1789 nous ont donné l'idéal de la révolution. Et maintenant, ils ne veulent pas que nous les imitions. »

Et le citoyen Gorbon, de Marseille, demande tout simplement l'expropriation de la bourgeoisie pour cause d'utilité publique. Et la citoyenne Rouzade et ses copains n'ont pas été interrompus par le représentant de l'autorité, présent à la séance, pas plus que le sieur Jozon ne l'a été par le ministre de la justice Cazot. Ainsi, de haut en bas comme de bas en haut, on est d'accord pour battre en brèche la base sociale de la propriété.

Si les conservateurs s'imaginent qu'ils sauveront leurs propres biens en abandonnant le patrimoine des religieux à la dent du commissaire gouvernemental, ils méritent le sort qui les attend.

Le gouvernement de la République nous donne la mesure de ce qu'il est en foulant aux pieds du même coup la liberté de conscience, la liberté du domicile et le droit de propriété, en souffrant que des fous furieux débâtissent librement contre le principe même de la propriété, et en laissant dire par ses propres représentants qu'un jour peut-être il revendiquera à son profit les biens d'où il chasse violemment et cyniquement les légitimes propriétaires.

Si on rapproche ces attaques des attentats qui se perpétrent contre l'Eglise, contre la magistrature, contre l'armée, il est évident qu'en France la République tourne à un régime antisocial.

Pour les conservateurs, les vrais, les seuls dignes de ce nom, le devoir urgent, c'est donc de se liguier contre le régime qui a entrepris de tout démolir. La Constitution républicaine est révisable: l'article 8, qui le constate, n'a pas encore disparu. Les conservateurs doivent employer tous les moyens légaux pour arriver à renverser un régime qui réalise le rêve de Proudhon, l'anarchie.....

L'Eglise, l'armée, la magistrature, la propriété, la famille, la liberté sans licence, l'égalité sans mensonge, la fraternité vraie sous l'œil du commun Père qui nous fait de cette vérité le premier et le plus indispensable de nos devoirs, tout cela se tient; et ce magnifique édifice où s'abrite la sécurité, l'honneur et le bonheur des peuples, ne sera jamais debout qu'avec le ciment et sous la clef de voûte de l'Évangile.

Peu importe sans doute, avec l'Évangile, le nom et la forme du gouvernement. Chrétienne, la République avait chez nous, il y a dix ans, il y a cinq ans, la partie belle. En dépit des partis qui nous divisent, ou plutôt à cause de cela, elle eût jeté sur son berceau un vêtement d'imortalité.

Mais aujourd'hui l'expérience est faite. Impie, athée, infectée de socialisme, aveuglée de despotisme, elle nous mène aux abîmes.

Toutes les combinaisons du parlementarisme, toutes les balançoires et les soubresauts du suffrage universel, tous les rêves de ces libéraux ambitieux qui, derrière M. Thiers, ont écarté la monarchie au profit de leur orgueil et de leurs visées personnelles, tout cela est jugé, et plaise à Dieu que cette expérience ne nous coûte pas, une fois de plus, des hontes sans nom et des larmes de sang. Plurimus.

Chronique générale.

CONTRIBUABLES, VOUS PAYEREZ!

Aux termes de la loi sur la gratuité de l'instruction primaire, les communes seront tenues de fournir, pour assurer cette gratuité:

- 1° Les 4 centimes additionnels déjà obligatoires par la loi de 1853;
2° Le cinquième des revenus communaux en argent;
3° Les 4 centimes facultatifs de 1867 et que la loi nouvelle rendrait obligatoires.
Ces obligations constitueront pour beau-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MARIAGE DE RENÉE

PAR Mlle MARTHE LACHÈSE (Suite.)

Xavier ne répondit rien. Possesseur d'un titre fort légitime et d'un des plus beaux noms du Poitou, il n'aurait pas cru délicat de poursuivre la discussion sur ce terrain qui lui avaient fait cependant aborder sa loyauté de caractère; son amour pour sa mère et son respect pour l'héritage d'honneur qui accompagne un nom longuement vénéré. Au bout d'un moment, il reprit d'une voix grave:

— Alphonse, ce que tu me dis de cette jeune fille me donne confiance que tu seras heureux. Elle est belle et riche, c'est très-bien; mais ce qui me frappe le plus, c'est qu'elle est courageusement chrétienne. Si, comme cela paraît probable, elle devient la femme, je pense que tu ne remplaceras pas la belle-mère dans le combat?

— Oh! pour cela, non, je te le jure. Te voilà qui te tourmente pour elle, ma foi! Eh bien! sois tranquille, mon ami. Je la laisserai être chrétienne et dévote même tout à son aise, elle fera tout ce

qu'elle voudra. Je ne m'occuperai point de ses idées, elle n'aura rien à dire. Parbleu! puisque je connais le côté désagréable de son caractère, si je l'épouse quand même, c'est que cela me convient.

— Ah! tu appelles cela le côté désagréable?

— Enfin! celui qui lui cause des désagréments, si tu veux que je tourne ma phrase ainsi. Je ne m'en plaindrai pas, au contraire; je dirai même qu'il ne me plairait pas d'avoir une femme esprit fort.

— Tant mieux, dit Xavier en se levant. Je reviendrai demain, à la même heure, je te trouverai sans doute. Si, cependant, tu étais sorti, rappelle-toi que je suis rentré chez moi à cinq heures. Je quitte le ministère à quatre.

— Tu vas donc toujours à tes bureaux?

— Toujours. Par exception, je suis libre aujourd'hui... Je ne le regrette nullement, loin de là, j'en suis enchanté. S'il me fallait vivre dans l'oisiveté, j'en mourrais.

— Mais on doit savoir s'occuper.

— Il faut parler mieux, il faut dire que l'on doit savoir travailler, répondit Xavier en souriant et serrant une dernière fois la main que le bel Alphonse avait placée dans la sienne. Adieu, à demain, sois ici. Je vais l'annoncer à ma mère et à ma sœur, mais sans fixer de jour, afin de te laisser libre...

— Je le crois bien, juge donc! il va falloir que

je me multiplie. Courir ici, courir là, chez ma tante, chez les présentateurs, chez ma fiancée... Heureusement, je suis agile, tu sais, toujours comme autrefois... quand j'escaladais les murailles et regagnais en courant la diligence... Te rappelles-tu?

— Oui, s'écria Xavier en essayant de dégager son bras qu'Alphonse avait saisi, oui, je me rappelle tes exploits. De grâce, laisse-moi, Alphonse, je suis déjà en retard.

— Est-ce que tu as en bas un rongeur-heure?

— Oui! mais cesse tes plaisanteries. Sérieusement, il me faut partir. Je suis attendu à un rendez-vous d'affaires.

— Va donc, esclave du devoir, et pense à moi ce soir.

— Je te le promets, dit Xavier qui s'élança enfin dans l'escalier.

Alphonse rentra dans sa chambre, s'étendit de nouveau dans un fauteuil, alluma un cinquième cigare et, posant ses pieds sur les chenets, il demeura ainsi, suivant du regard la petite fumée bleuâtre qui s'échappait de son pur havanais et entremêlant cette contemplation de réflexions de ce genre:

— Ce diable de Xavier, quel original! Un charmant garçon, il n'y a pas à dire le contraire! Distingué, gentilhomme jusque dans le bout des ongles!... C'est inroyable! avoir un beau titre,

vingt-cinq ans, soixante mille livres de rente et passer son temps à gratter du papier dans un ministère ou à faire la morale à une foule de petits malotrus... quand il devrait avoir une vie si agréable!... S'en aller en fiacre ou en omnibus comme un pauvre hère, quand il pourrait en avoir trois au lieu d'un! Enfin! c'est le cas de dire que, dans ce monde, il y a des gens de tous les goûts...

Pendant ce temps, Xavier, roulant au gré d'un cheval efflanqué, s'entretenait mentalement de ce qu'il venait d'entendre.

— Pauvre Alphonse! pensait-il. Quel triste caractère! il n'est pas méchant, pourtant, il s'en faut; car, avec son éducation, être resté honnête, c'est beaucoup; je dirai plus, c'est admirable. Mais enfin, jamais sa pensée ne va plus loin que son cigare, sa chasse ou son vêtement. Sans fortune, il n'a pas su se créer une position. Il a essayé d'arriver à plusieurs; toutes lui demandaient trop d'exacuité ou un travail au delà de ses desirs, ce qui n'est pas étonnant, puisqu'il ne veut rien faire. Puisse-t-il trouver, ainsi qu'il compte, un avoir tout acquis! Et encore! à quel puéril usage l'emploiera-t-il? Pourvu, surtout, qu'il rende cette jeune fille heureuse! Pauvre enfant! jetée au premier venu comme un fardeau dont on se débarrasse parce que, dans une famille sans foi, elle a su être forte et garder la loi de Dieu! Ah! la Providence ne l'abandonnera pas. Certes, si elle devient

coup de communes une charge accablante, pesant précisément sur ceux-là mêmes que l'on prétendait gratifier de la gratuité.

Si nous en croyons le *Journal du Loiret*, il résulterait d'un avis de l'administration que, pour cette année, l'Etat prendrait à son compte ces fameux quatre centimes. Mais cette gracieuse surprise n'est qu'un trompe-l'œil! Il est évident, en effet, que les 13 ou 14 millions ainsi acceptés par l'Etat seront toujours payés par les contribuables. Et c'est dans leurs poches qu'il puisera l'argent avec lequel il leur fait un cadeau!

Ce qui nous empêcherait d'ailleurs de nous épuiser en formules reconnaissantes envers l'Etat, c'est que l'obligation des quatre centimes jusqu'ici facultatifs, et le prélèvement du cinquième sur les revenus communaux en argent, restent entièrement dans la loi. Or, rien ne nous dit que, l'année prochaine, les communes n'aient pas à faire directement les frais de cette gratuité! Ce n'est pas tout: la loi a bien été adoptée par la Chambre, mais le sera-t-elle par le Sénat? Et voilà à quel fantôme se réduit ce don de joyeuse année que les journaux républicains font miroiter aux yeux de nos conseils municipaux.

L'ensemble du budget des dépenses pour 1882, déposé par M. le ministre des finances — ce qui ne veut pas dire que le budget sera plus promptement et plus régulièrement voté que par le passé — donne ces chiffres instructifs:

Pour les dépenses ordinaires, deux milliards huit cent dix-huit millions six cent soixante-deux mille neuf cent trente-trois francs.

Puis nous avons, pour les dépenses extraordinaires prévues: cinq cent soixante-neuf millions.

Soit un total de plus de trois milliards, sans compter les dépenses extraordinaires non prévues qui atteignent, depuis quelques années, de six cent à huit cent millions.

Nous voilà donc bien près de quatre milliards. C'est pour rien, la République.

Il est difficile de se figurer le nombre de demandes de croix de la Légion d'Honneur qui viennent assaillir chaque jour le ministre de l'intérieur. Jamais les sollicitations n'ont été si nombreuses, et il en pleut encore de tous côtés.

Les députés qui sont rentrés à Paris sont venus augmenter de beaucoup le nombre déjà si considérable d'amateurs du ruban rouge, soit pour leurs amis, soit pour leurs électeurs.

En moins de huit jours, il est venu à peu près quatre mille demandes, toutes basées sur des services rendus à la République.

A la condition de pouvoir faire absolument tout ce qu'il veut à Constantinople, M. de Bismark a déclaré à M. de Saint-Vallier que l'Allemagne appuierait la France dans

ses projets à Tunis et à Tripoli. M. Barthélemy Saint-Hilaire a accepté cette proposition.

A propos de Tunis, relatons un fait très-grave, c'est que la Compagnie Rubatino, sans se préoccuper de l'opposition faite par le gouvernement français à l'établissement d'un câble sous-marin pour un service télégraphique, vient de commencer les travaux qu'elle mène très-rapidement.

M. Cochery fils, qui vient d'être décoré comme directeur du cabinet de M. Cochery père, était encore à l'Ecole polytechnique il y a cinq ou six ans.

M. le comte de Paris vient d'être cruellement éprouvé par la perte de son plus jeune fils, le prince Jacques d'Orléans, à peine âgé de 9 mois.

La République française annonce que M. le général Munier ayant fourni des explications peu satisfaisantes sur les paroles qu'il a prononcées à Vannes le 4^e janvier, a été frappé par M. le ministre de la guerre d'une peine de quinze jours d'arrêts.

Cela devait arriver: M. le général Munier n'a pas été suffisamment humble à l'égard du préfet de son département.

M. Dugué de la Fauconnerie, député de l'Orne, vient de publier dans la France une lettre dans laquelle il déclare se rallier à la République. Mais ayant été élu comme bonapartiste, il croit devoir donner sa démission et se soumettre à une réélection. En Maine-et-Loire, M. Janvier de la Motte fils s'était bien gardé d'agir de même.

Une preuve que M. Albert Grévy est sur le point d'être remplacé au gouvernement général de l'Algérie, c'est qu'on lui cherche en ce moment une compensation.

On écrit de l'Indre au *Journal d'Indre-et-Loire*:

« Ils vont bien, les magistrats de la République française. Dimanche dernier, le procureur de la République du Blanc (Indre), assistant aux prières prescrites à l'occasion de la rentrée des Chambres, a affecté de lire... la Lanterne pendant la cérémonie religieuse.

« Il est inutile d'essayer le moindre commentaire, mais il était nécessaire de signaler la noble conduite de ce vaillant procureur au citoyen Cazot; vite, une décoration. Mais n'est-ce pas qu'il est rassurant de voir la justice entre de pareilles mains! »

Nous lisons dans la Patrie:

« Les conservateurs d'Avignon viennent

de jouer aux républicains un tour assez plaisant; ils se sont arrangés, en s'entendant secrètement, pour faire passer toute la liste ultra-radical, de sorte que le Conseil municipal du chef-lieu du département de Vaucluse se trouve aujourd'hui composé de: cinq bouchers, trois cordonniers, deux maçons, un vidangeur, un fossoyeur, etc.; le reste à l'avenant.

« Passe pour un vidangeur, les exemples viennent d'en haut; mais un fossoyeur, voilà qui est d'un mauvais présage pour le préfet. »

Etranger.

LA QUESTION TURCO-GRECQUE.

Londres, 25 janvier.

Le correspondant du *Times* télégraphie de Paris que dans cinq ou six jours une conférence des ambassadeurs se réunira à Constantinople pour attendre la solution pacifique du différend turco-grec.

Tout le monde, dit-il, prévoit que Janina et Metrovo demeureront à la Porte, tandis que Larissa, dont le territoire sera stratégiquement délimité, ira à la Grèce, c'est-à-dire à peu près le tracé indiqué entre le congrès et la conférence de Berlin.

Rome, 25 janvier.

Le gouvernement grec a fait savoir à ses agents diplomatiques que les propositions de la Porte pour la conférence de Constantinople sont plus défavorables à la Grèce que l'arbitrage même.

Le gouvernement grec a ordonné à ses agents d'exprimer cette idée auprès des puissances.

Dans le monde diplomatique, on considère la réponse de la Grèce comme une acceptation indirecte de la proposition d'une conférence à Constantinople.

PEROU. — Toutes les nouvelles confirment la défaite absolue, définitive, des Péruviens.

L'armée chilienne a attaqué et mis en déroute complète l'armée péruvienne à Miraflores. Le président du Pérou, M. Pietola, a dû prendre la fuite.

Dans cette bataille, 25,000 Péruviens ont été engagés.

Les pertes des Chiliens, en tués et blessés, ont été considérables.

Quant à celles des Péruviens, elles ont été énormes: on dit qu'ils ont eu 7,000 tués et 2,000 prisonniers. Ils ont perdu en outre 70 pièces de canon.

Le frère du président du Pérou et le ministre de la guerre du Pérou sont tombés entre les mains des Chiliens.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 25 janvier.

Après une tentative de reprise assez générale on est ramené au cours d'hier. Notre 3 0/0 clôture à 120.20 après s'être négocié à 120.30. Le 3 0/0 ancien est à 84.02 1/2 après 84.07 1/2.

Des variations analogues se produisent sur les

fonds étrangers. L'italien revient de 87.60 à 87.35. Le Russe est à 94.75. Le Turc est lourd comme hier à 12.80.

On cote sur l'obligation de la Dette unifiée d'Egypte 360 et 358.75.

L'action du Crédit foncier est l'objet de nombreux achats de la part des capitaux de placement. Il n'y a qu'un écart de 5 fr. entre le plus haut et le plus bas cours de la journée, de 1,477.50 à 1,482.50. Nous verrons le cours de 1,500 dépassé. Les opérations de prêts deviennent chaque jour plus importantes. Les obligations 4 0/0 à court terme contribuent à fournir à l'institution les ressources qui lui sont nécessaires.

On reste à 635 sur l'action du Crédit foncier et agricole d'Algérie.

L'action de la Banque de Paris est à 1,145 et 1,140. C'est exactement leur prix d'achat. Nous retrouvons le Comptoir d'escompte à 1,040 et le Crédit lyonnais à 1,070 et 1,075.

La Société de Dépôts et de Comptes courants se traite à 708.75. On inscrit sur la Société générale française de Crédit les cours de 695 et 700. La hausse trouvera, le jour où elle se produira, un point d'appui solide dans le classement déjà opéré de toutes les actions nouvelles. La Banque nationale est très-faible. Elle ne peut pas remonter au-delà du cours de 620. Le public se montre très-nervé et paraît se demander quel but on a poursuivi en fondant cette Société.

La Société financière est à 525. La Société nouvelle est en meilleure demande. Les achats commencent aux cours beaucoup de fermés en attendant qu'ils produisent une large reprise. Le Crédit général français voit tomber ses actions libérées à 760 et les non libérées à 785. La souscription aux nouvelles actions a échoué, aussi les capitalistes sérieux se hâtent-ils de vendre un titre qui ne fera que diminuer de valeur.

L'action du Suez s'est traitée à 1,452.50 et 1,460. On est à 1,725 sur le Nord et à 1,320 sur l'Orléans.

Chronique militaire.

Par décision ministérielle du 24 janvier 1884, M. le commandant L. Arnoux-Rivière, attaché à l'état-major du 1^{er} corps d'armée, est nommé chef d'état-major de la 18^e division d'infanterie à Tours.

UN OUBLI REGRETTABLE.

On nous affirme que les officiers retraités avant le bénéfice de la loi de 1878 attendent encore l'indemnité d'une livre et demie de pain par jour, que leur a octroyé la Chambre des députés.

L'année dernière, près de trois mois se sont écoulés avant qu'on leur ait distribué le chiffre de cette largesse, et cependant l'Alma, Solferino et l'Algérie ont retenti des noms de la plupart de ces modestes héros, dont la France est encore fière aujourd'hui.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

Ces jours derniers, les soldats de la garnison de Metz, exercés aux manœuvres de la télégraphie militaire, ont subi un examen à la citadelle de la ville.

Les expériences faites avec le système portatif du télégraphe de campagne et le téléphone, ont présenté un intérêt tout spécial pour les spectateurs. Le bureau établi dans l'ancienne chapelle des Templeiers a été relié en un clin d'œil avec l'office impérial télégraphique, au moyen de fils soutenus, soit par des perches, soit par les arbres des promenades publiques. Quelques instants après, la réception et l'expédition des dépêches se faisaient avec la plus grande régularité.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le conseil des ministres s'est entretenu hier matin des incidents relatifs à l'affaire de Saumur.

Le ministre de l'intérieur et le ministre de la guerre poursuivent l'enquête qu'ils ont commencée.

Rien n'est encore décidé, et nous savons que toutes les rumeurs mises en avant et relatives à des transformations sont prématurées.

Le tirage au sort des jeunes gens de la classe de 1880 dans notre arrondissement s'effectue cette semaine.

Il a eu lieu lundi à Viniers, hier à Doué et aujourd'hui mercredi à Montreuil-Bellay.

Demain jeudi, à 4 heures, aura lieu le tirage au sort pour le canton de Saumur-est, et vendredi, à 9 heures et à 4 heures, celui des cantons de Saumur nord-ouest et nord-est.

Gennevilliers terminera samedi, à 4 heures.

la femme d'Alphonse, j'usurai de toute mon influence pour l'aider à faire pénétrer une idée sérieuse dans cette intelligence vide et un rayon de vrai amour chrétien dans ce cœur si léger. Mais quelle triste situation sera la sienne! Alors même qu'elle ne sera pas contrariée, vivre dans l'isolement de l'âme, devant un mari indifférent, qui, plus tard, détruira peut-être une à une, sans même y songer, toutes les convictions que, péniblement, elle, la malheureuse femme, cherchera à mettre dans le cœur de leurs petits enfants!... C'est ainsi que se font aujourd'hui beaucoup de mariages, même quand la mère est là pour préparer l'amour de sa fille; à plus forte raison quand elle a disparu et que la malveillance d'une étrangère remplace sa tendresse. On voit de tristes choses dans ce monde...

Il ne put s'empêcher de soupirer, puis, changeant le cours de ses réflexions, il tira de sa poche un portefeuille et en sortit une lettre qu'il relut afin de se bien pénétrer de ce qu'elle renfermait.

— Six mille francs d'appointments! Ce serait bon, cela, pour ce cher Étienne. La vieille grand-mère aurait son petit café et les sœurs des robes neuves. Ce ne serait pas trop de luxe, ma foi! Quel malheur qu'ils soient tous si fiars! Ma mère, qui aurait tant de plaisir à les soigner, vieux et jeunes, n'ose pas en approcher. Étienne et Alphonse, quel contraste!

Les yeux de Xavier retournèrent le billet déplié entre ses mains.

« Cher Xavier, disaient ces quelques lignes, je m'adresse à toi avec toute la confiance d'un ami. Une place est vacante au ministère de la justice, elle donne droit à des appointements de six mille francs. Je ne me plains pas, loin de là, de la part qui m'est faite. Mais, tu le sais, les travaux si nobles du barreau laissent toujours incertain le côté matériel des choses, et, dans ma position, je ne puis négliger cette question. On m'assure que tu connais la marquise de Valbret de Maulouars, belle-sœur du ministre actuel, et qu'un mot de cette sainte femme pourrait avoir une grande influence sur la décision de son parent. Oserais-je donc te prier de plaider ma cause près d'elle? Je ne puis la remettre en meilleures mains que les tiennes, mon ami. Je serais allé te le dire de vive voix si je n'étais retenu par une affaire importante qui me demande beaucoup de travail. Excuse-moi donc et crois-moi ton bien profondément dévoué, »

Étienne LE MAHOUER.

— S'il en est encore temps, nous gagnerons la bataille, murmura Xavier en souriant d'avance au bonheur avec lequel il pourrait dire: « Nous avons réussi. »

Mais, à ce moment, le cheval s'arrêta: le jeune

homme vit qu'il était rendu dans la rue de Sèvres, devant un bel hôtel.

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de lettres. Traduction réservée.

Dans un petit restaurant, Taupin, tendant un papier au garçon:

— Tenez, voici mon menu:

« Cheval à la mode, civet de chat, matelote de couleuvre et salmis de souris. »

Le garçon. — Mais, monsieur, nous n'avons rien de tout cela.

— Comment! vous n'avez rien de tout cela?... Qu'est-ce que vous avez donc?

— Nous avons du bœuf, du lapin, de l'anguille et des mauviettes.

— Eh bien! alors, nous sommes d'accord!

Tomy regarde un album avec sa gouvernante.

Celle-ci lui désigne le célèbre Croquemitaine dans sa tenue légendaire: vêtements rouges, bonnet rouge et barbe proluxe.

— Voilà, dit-elle, celui à qui vous avez affaire quand vous ne serez pas sage!

Tomy regarde le personnage sans la moindre superstition.

— Ça, répondit-il, c'est un communard et papa ne reçoit pas de ces gens-là ici!

Température. — Aujourd'hui mercredi, midi, le thermomètre est à 3 degrés au-dessus de zéro. La neige fond lentement. Le vent est à l'est et le temps est pluvieux.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS.

Au 14^e Concert populaire, dimanche prochain, l'Association artistique fera entendre le violoniste hongrois Jeno Hubay, qui vient d'obtenir un succès si considérable deux dimanches consécutifs chez Pasdeloup. Jeno Hubay est élève de Joachim et de Vieuxtemps. Il jouera la suite sur le *Roi de Lahore* qui lui a valu un si grand triomphe à Paris. Le lendemain lundi il accompagnera l'Orchestre à Nantes pour le concert que le Cercle des Beaux-Arts de cette ville a demandé à l'Association artistique d'Angers.

ANGERS.

On lit dans le *Courrier d'Angers* :

« Lundi, plusieurs individus qui traversaient en bande la place du Ralliement, se sont mis à insulter, par leurs chants et par des cris, un prêtre qui passait au même moment sur la place.

« Ces gens-là, à en juger par leur conduite, appartiennent certainement à la lie de la population. Ils venaient de tirer au sort.

« On est en droit de se demander s'il ne serait pas du devoir de la police de faire cesser ces scènes honteuses qui déshonorent un pays.

« Il est absolument écœurant de voir des jeunes gens qui demain seront soldats, venir faire étalage de leur lâcheté et de leur infamie en insultant un homme parce qu'ils savent qu'il ne se défendra pas. »

SEGRÉ.

Jeudi soir, les époux Gevelot, tenant le café du Port, à Segré, avaient mis un réchaud chargé de braisettes dans la chambre où ils devaient coucher, afin de la réchauffer. Le réchaud avait été allumé à sept heures environ. Les époux Gevelot se couchaient vers neuf heures. Ils avaient heureusement avec eux, dans la même chambre, leur nièce âgée de deux ans. Tous s'endormirent. Vers minuit, la petite fille s'éveilla et cria. La tante voulut se lever pour aller à elle. Impossible. L'oncle se leva à son tour. A peine debout, il tomba. Enfin, il eut la force de se relever et de mettre le réchaud dehors. Toute la journée du lendemain, les époux Gevelot eurent des vomissements, des maux de tête atroces, bref, les accidents de l'empoisonnement par le charbon.

Si la chambre avait été bien close, si l'enfant ne s'était pas éveillé, ils allaient tous périr, sans s'en douter; et le lendemain on eût trouvé, dans la chambre, un réchaud éteint et trois cadavres. (*Mercury segreën.*)

Le ministre des travaux publics a approuvé le projet de reconstruction du pont de l'Alleud (commune de la Possonnière, près Angers), sur le chemin de fer, aux frais de l'Etat.

TOURS.

Les élections municipales de Tours jugées par un journal républicain, la *France* :

« La défaite des intransigeants s'accroît de plus en plus; à Tours, par exemple, où M. Rivière, le défenseur de M. Laisant dans le procès de Cisse, se présentait en cette qualité, jointe à celle de maire de la ville, M. Rivière n'est encore que 26^e sur la liste, — son adjoint vient dernier avec 68 voix seulement de plus que la moitié des suffrages exprimés. Est-ce assez éloquent ! »

CHATELLERAULT.

Le froid continue à faire des victimes. Samedi dernier, une pauvre vieille femme, âgée de 75 ans, a été trouvée morte dans un fossé, sur la route de Conon (Vienne). Cette femme était partie de la veille en disant qu'elle allait chercher du bois. Le docteur Varillon, de Châtellerault, a constaté qu'elle avait succombé à une congestion cérébrale causée par le froid.

NANTES.

Par arrêté du ministre des Beaux-Arts, en date du 19 janvier, M. Gravière, directeur des théâtres municipaux de Nantes, a

été nommé officier d'Académie, pour services rendus aux Beaux-Arts.

Un honorable républicain d'Orléans a demandé qu'on imposât une composition d'orthographe au nouveau Conseil municipal.

Le *Moniteur orléanais* ajoute ce propos, qui aurait été tenu par un des édiles, émule de Tillancourt, à la séance préparatoire de vendredi dernier :

« A quoi bon un pédagogue ? Je me charge de la besogne, moi, et si quelqu'un de vous se permet un cuir, qu'il prenne garde, je le tanne. » (Historique.)

Publications de mariage.

Jules Pallez, maréchal-des-logis-chef à l'arpenterie, et Anne-Laurence Vaillet, veuve Crest, modiste, tous deux de Saumur.

Léon Malécot, négociant, et Marie-Angustine Girard, sans profession, tous deux de Saumur.

Néri-Joseph Pruvot, sous-lieutenant au 23^e dragons, de Meaux (Seine-et-Marne), et Auguste-Séraphine-Victoire Lesat, sans profession, de Bermicourt (Pas-de-Calais).

Joseph-Edouard Gourdière, professeur au collège, et Alice-Marie-Louise-Virginie Petit, sans profession, tous deux de Saumur.

Florent Coutenceau, cultivateur, et Nathalie-Marceline Rathouis, sans profession, tous deux de Dampierre.

Faits divers.

On nous adresse de Tréguier (Côtes-du-Nord), dit l'*Armorique*, la note suivante sur le scrutin de dimanche dernier :

M. L'abbé Langlais, économiste du petit séminaire de Tréguier, vient d'être élu membre du Conseil municipal de Tréguier par 255 voix.

Il l'eût été le 9 janvier s'il eût voulu se présenter. Il a fallu les instances de ses nombreux amis pour triompher de sa modestie.

Que vont dire les frères et amis !
Un calotin dans le Conseil !
C'est à douter de l'Être suprême.
Ferry n'avait pas prévu ce cas.
Gare aux foudres préfectorales. M. Le Gac, Les purs vont tomber sur M. Le Gac, maire de Tréguier.

Il lui diront avec raison :
« Ou bien vous étiez d'accord avec le clergé pour faire élire M. l'abbé Langlais, ou bien vous n'avez pas eu assez d'influence pour l'empêcher de passer.

Où est donc votre influence ? S'en irait-elle à vau-l'eau ?

— Déjà M. Le Gac s'était fort compromis à leurs yeux en portant sur sa liste un ancien député bonapartiste, un des plus chauds partisans de Napoléon III.

Que sera-ce donc, maintenant ?

— Et M. le sous-préfet de Lannion ?

En voilà un qui ne sera pas content.

Quelle figure fera-t-il lorsque le maire lui présentera le Conseil municipal de Tréguier ?

— J'ai l'honneur de vous présenter M. l'abbé Langlais.

Tableau !

La semaine dernière est mort, à l'âge de 103 ans, un aliéné du nom de Jubisier, dit l'*Homme de verre*, qui, enfermé à Bicêtre en 1797, n'en était jamais sorti.

Jubisier avait été, à l'âge de 18 ans, blessé grièvement à la tête par la chute d'un carreau. Cette blessure, très-longue à guérir, déterminait chez le malade un transport au cerveau qui troublait à jamais sa raison. Il devint d'abord idiot; puis, sa folie s'accroissant, on dut l'interner à Bicêtre; quand il fut calmé, le malheureux resta avec cette horrible pensée qui ne devait plus le quitter; il se croyait en verre et, par crainte de se briser, il restait immobile et silencieux. En 83 ans, il n'a parlé qu'une seule fois pour demander du tabac.

Lors de la dernière guerre, son intelligence parut se réveiller un instant au fracas des bombes éclatant sur Paris. Il sortit de sa léthargie. On le vit marcher avec agitation en prononçant des mots sans suite.

Depuis, il est retombé dans ce morne silence et cette immobilité effrayante qui api-

toyaient les hommes les plus endurcis par la vue journalière de ces grandes infortunes.

On signale de Lompnas (Ain) un cas assez curieux de longévité.

Une famille composée de trois frères compte parmi ses parents : père, mère, beau père, grand-mère et tante, qui tous ont ensemble quatre cent soixante années.

C'est, remarque notre correspondant, un cas de longévité assez rare et qui mérite d'être enregistré.

UN MARI DANS L'EMBARRAS.

La 1^{re} chambre vient d'avoir à s'occuper des suites d'un mariage qui, il y a quatre mois à peine, se célébrait sous les plus heureux auspices, entre M. de la Houssaye et M^{lle} de Rosencot.

M. de la Houssaye suivait son inclination plutôt qu'il ne cherchait ses intérêts; l'apport de sa femme consistait en effet seulement en bijoux et en une rente de 5,000 fr. que lui devait servir sa mère.

La lune de miel s'écoula sans que des nuages inattendus la vinssent obscurcir; après le voyage traditionnel, les époux repartirent à Paris... et un beau matin M. de la Houssaye se réveilla seul. Sa femme avait subitement disparu en emportant ses bijoux et sans révéler les causes de cette fuite subite. Effrayé, le mari courut chez la belle-mère qui lui répondit avec sangfroid : « Ne vous inquiétez pas ! Votre femme est toujours digne de vous !... Je sais où elle est ! Vous ne la reverrez jamais ! »

Et, depuis trois mois, M. de la Houssaye n'a rien pu obtenir de cette énigmatique belle-mère; il n'a pu retrouver les traces de sa femme, et il a dû se contenter de cette platonique et étrange consolation : « Elle est toujours digne de vous ! »

La police elle-même n'a pu trouver la clé de ce mystère; on comprend que le mari abandonné se soit adressé à la justice.

Le tribunal a ordonné que la femme serait tenue de réintégrer dans les trois jours le domicile conjugal, même avec le secours de la force armée !

Maintenant, il ne reste plus qu'à mettre la main sur la fugitive !

A table d'hôte.

On présente les asperges à un Yankee. D'un coup de couteau, il sépare les pointes du reste et les pousse dans son assiette. Puis, il passe le plat à son voisin, de son air le plus gracieux.

LA DENTELLE ET LA DENTELLIÈRE. — L'invention du métier à dentelle nous a engagé à feuilleter les statistiques, et nous y avons trouvé les curieuses révélations suivantes.

La dentelle est le produit le plus cher. 500,000 femmes y travaillent en Europe et 200,000 en France.

La dentellière est l'ouvrière qui gagne le moins; son salaire varie entre 10 et 15 centimes l'heure; il est quelquefois de 40 à 50 centimes par jour, aussi cette ouvrière devient de plus en plus rare, quoique la consommation de la vraie dentelle augmente considérablement, grâce aux progrès du goût dans l'habillement des femmes et à son emploi dans l'ameublement.

La dentelle de France s'exporte aux États-Unis, au Brésil, en Allemagne, en Italie, en Angleterre, en Russie, en Orient et aux Indes Anglaises.

Le métier à dentelle peut produire la besogne de plusieurs centaines d'ouvrières; il coûte 60,000 francs et peut donner 44,000 fr. de bénéfice net par an; c'est dire que 40 métiers coûtant 2,400,000 fr. rapporteront 1,760,000 fr. de bénéfices nets par an.

C'est donc une grande invention et une très-belle entreprise.

CONSEILS ET RECETTES.

Des cors aux pieds. — On taille une pierre ponce en forme de lime; cette lime est trempée dans une solution de carbonate de potasse. On frotte le cor avec cette lime; les différentes couches du cor se détachent comme une bouillie. L'opération est continuée jusqu'à ce qu'une sensation de picotement avertisse qu'il est temps de s'arrêter. Répétez cette opération de temps en temps, en ayant

soin de ne pas faire agir la lime sur les parties voisines du cor.

Des cors de pied. — Placés entre les doigts de pieds, ces espèces de cors causent de grandes souffrances. On les traite comme suit : pendant le jour, mettez entre les doigts de pieds un linge fin double ou un petit tampon de ouate, et, pendant la nuit, remplacez ce tampon par une couche de suif à demi-fondu.

Le lendemain, trempez le pied dans de l'eau tiède et enlevez le suif et les petites peaux qui se détachent, en vous servant d'un canif peu tranchant. Continuez ce traitement pendant un ou deux mois.

MUSÉE DES FAMILLES

41, Rue Saint-Roch, — PARIS.

C'est une singularité de notre temps qu'une publication qui, depuis 50 ans, n'a pas varié de direction, tout en s'améliorant sans cesse, tout en se tenant au courant de tout ce qui se dit, se fait, se découvre dans le monde, traitant des questions littéraires, de l'histoire vraie, des voyages, donnant des études de mœurs excellentes, des romans ou nouvelles fort attachants, et tout cela bien dit, bien écrit, sans faire une seule fois appel aux passions grossières ou brutales. Et, ce qui est plus singulier encore, c'est que cette publication a un prodigieux succès qui se poursuit depuis tant d'années, tellement il est devenu l'ami de toutes les conditions, de tous les âges. C'est du Musée des Familles dont nous voulons parler et dont nous n'aurions rien à dire, car tout le monde le connaît en France et en Europe, si nous n'éprouvions le besoin de le féliciter, de l'encourager et d'en propager encore l'action et l'influence par le temps de débauche littéraire qui court.

Sans trop de souci de ses intérêts, notre vieil ami, le Musée des Familles, a abaissé le prix des collections; l'an dernier, il a mis à 4 francs le prix de chaque volume de sa troisième série, formée des tomes XXXI à XLV, volumes compactes, brillamment illustrés. Beau et bon fonds de bibliothèque, que, après l'avoir lu, on relit encore et qui amuse tout le monde.

Ah ! pourquoi n'avons-nous pas beaucoup de publications comme celle-là !

Paris, 7 fr. — Départements, 8 fr. 50.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie},
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

Ce journal, indispensable à toutes les mères de famille, paraît le samedi de chaque semaine; il donne par an plus de 2,000 gravures sur bois; — 24 planches, dans lesquelles on trouve plus de 500 modèles nouveaux de patrons en grandeur naturelle, pour vêtements de toutes sortes et de tous les âges; — romans, nouvelles, etc.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste; dans ce cas, il faut ajouter pour chaque trois mois un timbre de 25 centimes, soit 4 timbres pour l'année.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; un an, 14 fr.

2^e édition : avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

LA MAISON A. LAN ET C^{ie}

Banquiers,

18, rue Beaurepaire, à Saumur,

Délivre dès à présent et jusqu'au moment de la vente publique indiquée pour la fin du mois des actions irréductibles de la société du Canal de Pierrelatte.

Les actions du Canal de Pierrelatte jouissent de la garantie de l'Etat à 4 fr. 65 pour cent.

Les documents complets seront envoyés gratuitement à toute personne qui en fera la demande.

N'ACHETEZ RIEN
sans réclamer de vos Fournisseurs des
COUPONS COMMERCIAUX
C'est une Caisse d'Épargne GRATUITE
Pour Brochures et Renseignements s'adresser :

A Saumur, maison LAN ET C^{ie}, 18, rue Beaurepaire.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

PURIFIEZ LE SANG ET RETABLISSEZ LES FONCTIONS DE VOS ORGANES

Sans médecine, sans purges et sans frais, par la douce farine de Santé

REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Elle surpasse depuis 34 ans toutes les découvertes dans l'intérêt de l'humanité souffrante, réparant les désordres de l'estomac, des intestins, nerfs, foie, cerveau, vessie, reins, haleine et sang. Le docteur Routh, médecin en chef de l'hôpital Samaritain des femmes et des enfants, à Londres, rapporte : « Naturellement riche en acide phosphorique, chlorure de potasse et caséine — les éléments indispensables au sang pour

développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os — (éléments dont l'absence dans le pain, la panade, l'arrow-root et autres farineux, occasionne l'effroyable mortalité des enfants, 31 sur 100 la première année, et de beaucoup d'adultes se nourrissant de pain), la Revaléschiere est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et des malades de tout âge. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revaléschiere. Aux étiques et rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. »

N° 78,421. — Observations de M. Dedé, professeur de chimie, Paris : « Depuis ma propre guérison par la Revaléschiere d'une maladie inflammatoire de la vessie, qui avait résisté durant huit ans au traitement des meilleurs médecins, j'ai continué avec le plus vif intérêt mes remarques expérimentales sur cette parfaite et excellente Revaléschiere. Ce qui m'étonne plus que je ne saurais l'exprimer, c'est sa bienfaisante influence sur les organes digestifs, sa propriété de complète et prompt assimilation au corps humain : bien nourrir et développer singulièrement l'appétit, faciliter une dépuraison prompt et facile, et surtout assainir et rajeunir le sang (deux éléments de gaieté, beauté et santé). » — Dedé, professeur de chimie.

N° 68,380. — M. Perrin de la Hitole, du consu-

lat français d'Adra, Espagne, écrit que sa fille souffrant horriblement d'éruption de la peau à la faire crier jour et nuit, a été parfaitement guérie par la Revaléschiere.

Cure N° 63,476. — M. le curé Comparet, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422. — Epuisement. — M. Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cet aliment, pur de tout mélange artificiel, est le plus parfait reconstituant de tous les organes. Son adoption universelle ne tardera pas à faire disparaître toutes les infirmités des étiques, la faiblesse et le rachitisme, et à développer une race bien formée et pleine de santé, de beauté et d'intelligence.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. Russon, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et Co (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (718)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DEPARTS		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A ANGERS	
6 h. 15 matin	10 h. 30 matin		
8 15 —		11 h. 55 matin	
11 15 —	7 40 soir		
1 17 soir	9 51 —		
4 56 —		8 10 soir	
7 50 —	11 48 —		
DEPARTS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A SAUMUR	
5 h. 30 matin	9 h. 15 matin	6 h. 55 matin	
8 35 —	5 17 soir	6 30 soir	
12 15 soir	3 50 —	4 30 —	
6 45 —	10 47 —	11 20 —	

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 44.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 25 JANVIER 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	82 90		20	Credit Foncier colonial	435			C. gén. Transatlantique	550		
3 % amortissable	83 30		20	Credit Foncier, act. 500 fr.	1480			Canal de Suez	447 50		1 25
4 1/2 %	116 25		25	Obligations foncières 1877	357			Société autrichienne	587 50		1 25
5 %	120 20		05	Obligations communales 1879	461			OBLIGATIONS.			
Obligations au Trésor	510			Obligat. foncières 1879 3 %	456 75		25	Est	387		
Obligations du Trésor nouvelles	510		50	Soc. de Crédit ind. et comm.	745			Midi	397 50		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235 50			Credit mobilier	647 50			Nord	391 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510			Credit Foncier d'Autriche	815		10	Orléans	391		
1865, 4 %	527			Est	766 25		7 50	Ouest	387 25		
1869, 3 %	402 50		50	Paris-Lyon-Méditerranée	1535			Paris-Lyon-Méditerranée	388 50		
1871, 8 %	393			Midi	1143 75		23 75	Paris (Grande-Ceinture)	389 50		
1875, 4 %	518		2	Nord	1720		15	Paris-Bourbonnais	388 50		
1876, 4 %	518 50		1 50	Orléans	1320		2 50	Canal de Suez	570		
Banque de France	3800			Ouest	862 50		1 50				
Comptoir d'escompte	1625		10	Compagnie parisienne du Gaz	1547 50		2 80				

CHEMIN DE FER D'ORLEANS GARE DE SAUMUR.

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	express-poste.
6 45 —	(s'arrête à Angers)
8 56 —	omnibus-mixte.
1 25 —	soir.
3 32 —	express.
7 15 —	omnibus.
10 37 —	(s'arrête à Angers)

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin	direct-mixte.
8 25 —	omnibus.
9 40 —	express.
12 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 44 —	
10 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 2 heures 38 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Tribunal de commerce de Saumur.

FAILLITE DESVAUX-FARDEL ET VEUE FARDEL.

Le tribunal de commerce de Saumur, par son jugement, en date du 24 janvier 1881, a maintenu M. Dous-sain, comptable à Saumur, comme syndic définitif de la faillite des dames Desvaux-Fardel et veuve Fardel, marchandes de bimbeloteries, ayant demeuré à Saumur.

(52) Le greffier, L. BONNEAU.

SCIERIE MECANIQUE

Ateliers de Construction de Machines agricoles.

ÉTABLISSEMENT A CRAON

Adjudication le Lundi 7 Mars.

Etude de M. GUERIN, notaire à Craon.

Belle installation, — outillage en bon état, — machine à vapeur, — 11,000 mètres de superficie.

Mise à prix : 100,000 fr.

Renseignements chez M. BOURJUG, rue Lenepveu, Angers. (53)

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 68,

Avec cour, jardin, écurie et remise.

S'adresser, pour traiter, audit M. MÉHOUS. (41)

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de Bordeaux, n° 6 et 8,

Actuellement occupée par M. Courcelle-Halbert, boulanger.

Pour plus de renseignements, voir les placards apposés.

S'adresser, pour traiter, à M. MÉHOUS, notaire. (40)

A VENDRE

OU A LOUER

PRÉSENTMENT.

MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampierre.

S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-THALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

A LOUER

PRÉSENTMENT

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,

Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes.

S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER

Pour la Saint-Jean prochaine,

BOUTIQUE ET APPARTEMENTS

Rue Nationale, n° 3,

Occupée par le sieur Richard-Cochin, menuisier-revendeur. S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

A VENDRE

UN PETIT PONEY CORSE

Propre à la selle et à la voiture.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE DE SUITE

un domestique.

De bonnes références seront exigées.

S'adresser, 18, rue Beaurepaire.

UN JEUNE HOMME

au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au matelassier, rue du Presoir-Saint-Antoine, n° 5; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.

PRIX MODÉRÉS.

1 FRANC PAR AN 103,000 Abonnés 52 NUMÉROS

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Paraît tous les dimanches, avec une causerie financière du Baron Louis)

LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Avantages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

Abonnements dans tous les Bureaux de Poste; 1 FRANC PAR AN; et à Paris, 17, rue de Londres.

33, RUE DE FLEURUS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSION, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois :

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 100 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par M. DU GLEZIOU, 2 vol. gr. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

INCONTINENCE D'URINE DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION : Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur.

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris.

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.